

Maître de l'ouvrage
Privé

Architectes
counson architectes
Grand-Rue 31
1260 Nyon

Collaborateurs:
Jens Theuwen
Gauthier Moreels
David Vanlierde

Ingénieurs civils
ESM Ingénierie SA
Rue Viollier 8
1207 Genève

Bureaux techniques
Electricité:
Perrottet Ingénieurs Conseils SA
Chemin des Croisettes 28
1066 Epalinges

Chauffage / ventilation:
Weinmann Energies SA
Route d'Yverdon 4
1040 Echallens

Géotechnique:
Geolab François Perrin SA
Rue François-Perréard 14
1225 Chêne-Bourg

Acoustique:
EcoAcoustique SA
Avenue de l'Université 24
1005 Lausanne

Hydrogéologie:
Hydrogéol Sàrl
Rue des Tisserands 34
1510 Moudon

Géomètre
Daniel Belotti
Rue du Temple 7C
1180 Rolle

Coordonnées
Chemin de Joulens 6
1110 Morges

Conception: 2012 - 2013

Réalisation: 2014 - 2015



HISTORIQUE / SITUATION

Une des dernières parcelles de cette taille en zone villa.

Les 4 bâtiments se situent au Chemin de Joulens, dans un quartier résidentiel au nord de la ville, le long des vignes, en zone agricole. Le lieu jouit d'une superbe vue sur le Lac, les Alpes et le Mont Blanc au sud, et sur le Jura, au nord. La gare et le centre-ville sont à dix minutes à pied.

Sur le terrain, une villa datant des années 60, difficilement adaptable aux normes énergétiques actuelles, a été démolie. La démographie a doublé en 50 ans, avec plus de 15'000 habitants aujourd'hui, la ville de Morges souhaite continuer à densifier sa population en respectant l'environnement viticole et a pour cela établi un règlement communal qui limite le nombre de logements par parcelle en fonction de la surface disponible.

Le maître d'ouvrage, en accord avec l'architecte, ne souhaite pas diviser en petits jardinets ce qui est à l'origine, un clos vignoble. Le terrain de Joulens a été morcelé en plusieurs parcelles afin d'augmenter le nombre de villas constructibles.

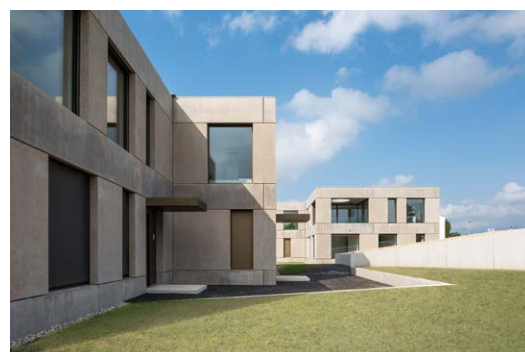
Les familles continuent d'affluer vers Morges. La présence du Collège et du Gymnase cantonal, la richesse culturelle de la ville ainsi que la proximité de Lausanne y contribuent pour beaucoup.

PROGRAMME / PROJET

Autour d'une cour. Les 4 villas comptent en tout 8 logements de 4 1/2 pièces en duplex organisés selon une typologie de plot rayonnant. Ainsi chaque intérieur profite de perspectives intéressantes sur le lac, les Alpes et le Jura. Les espaces de vie principaux, salon-salle à manger, sont situés à l'étage et se prolongent par une loggia-terrasse privative de 15 m². Le toit des terrasses est percé d'un large cercle ouvert qui assure le lien avec le ciel. Cette inversion de la disposition usuelle "jour-nuit", entre rez-de-chaussée et étage, permet de profiter de la vue dégagée sur le lac à l'étage.

La typologie de plot rayonnant, combinée avec les décalages de la forme, offre aux espaces de vies la privacité nécessaire sans perception de mitoyenneté. Les sous-sols regroupent les espaces utilitaires ainsi que la connexion avec le parking sous-terrain.

Selon le souhait initial du maître d'ouvrage, deux logements ont été vendus et les six autres sont en location. Les 4 villas sont construites sur une vaste prairie verte de 3450m² qui reste unifiée et commune aux habitants plutôt que morcelée en petits jardinets privés. Les constructions forment un ensemble, comme fédéré "autour d'une cour". La distribution piétonne aménagée entre les habitations, tapis de bitume incrusté de cailloux beiges, sert également d'espace de jeu et de détente.





Des panneaux en béton préfabriqués isolés et porteurs constituent l'ossature des villas. La partie non porteuse du panneau est en béton teinté. Issue d'un subtil mélange de gris et de brun, la teinte a été conçue en fonction des nuances de couleurs présentes sur les murs de vignes alentours. Les panneaux horizontaux sont lisses de décoffrage tandis que les verticaux présentent une surface rugueuse portant les traces d'un sablage moyen. La majeure partie des façades est vitrée. Une esthétique qui renforce le caractère urbain et contemporain du projet.

Des panneaux solaires thermiques en toiture et un chauffage produit par 4 chaudières au gaz assurent un concept énergétique basé sur les principes Minergie. Selon les directives fédérales en matière d'écologie, une rétention d'eau via une cuve enterrée permet de réapprovisionner la nappe phréatique de la parcelle.

Les sols et murs des salles de bains sont recouverts de faïence mate et poudrée, au contact particulièrement doux. Un parquet suisse en chêne massif enrichit les autres pièces de l'aspect chaleureux et accueillant du bois.

Photos

4 villas urbaines en verre et béton sur une prairie engazonnée.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain :	4'237 m ²
Surface brute de planchers :	1'331 m ²
Emprise au rez :	790 m ²
Volume SIA :	8'370 m ³
Nombre d'appartements :	8
Places de parc intérieures :	20



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Echafaudages
ROTH Echafaudages SA
1302 Vufflens-la-Ville

Béton et terrassement
WALO BERTSCHINGER SA
1242 Satigny

Éléments préfabriqués béton
PRELCO SA
1214 Vernier

Étanchéités
BALZAN & IMMER Étanchéité SA
1018 Lausanne

Fenêtres
FAVOROL PAPAUX SA
1023 Crissier

Electricité
EGEL Sàrl
1004 Lausanne

Luminaires
NEUCO SA
1032 Romanel

Chauffage-ventilation
Von AUW SA
1028 Préverenges

Sanitaire
VOUTAT SA
1196 Gland

Cuisines
AFP Cuisines SA
1030 Bussigny

Plâtrerie-Peinture
VARRIN SA
1121 Bremblens

Traitement de surfaces
DESAX SA
1023 Crissier

Serrurerie
JOUX SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Stores
KÄSTLI & Co. AG
3123 Belp

Menuiserie
DERIAZ SA
1446 Baulmes

Chapes
CACCIAMANO Giovanni
1026 Echandens

Sol Parquet
HKM SA
1762 Givisiez

Sol Résine
AEBERHARD II SA
1020 Renens

Carrelage et Faïences
JACQUES MASSON SA
1260 Nyon

Aménagements extérieurs
BOLLIGER Jardins Sàrl
1175 Lavigny